

COMMISSION: RELAIS BIEN PRIS

Après quelques semaines de polémiques – voir notamment *Le Jeudi* de la semaine dernière –, la société de gardiennage Cobelguard a pris ce 1^{er} avril son poste à la Commission en remplacement de G4S. Selon son administrateur délégué, Dirk Goethals, «*tout s'est très bien passé. Tous nos gens étaient en poste et en règle*». Et d'ajouter: «*C'était presque trop beau pour être vrai*». Pourvu que ça dure...

LA DAFP TRANSPOSÉE

Parmi les textes adoptés par la Chambre des députés ce 5 avril, on trouve la transposition de la directive sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit (DAFP). Un texte qui, afin de contribuer à une meilleure gestion des risques financiers, établit une égalité de traitement entre ces deux types d'entreprises en harmonisant les exigences de fonds propres.

PARTENAIRE À L'APPROCHE POUR CARGOLUX

Cargolux, toujours à la recherche d'un partenaire industriel susceptible d'être intéressé par la reprise des 35% du capital détenus antérieurement par Swissair, pourrait avoir enfin trouvé preneur en Qatar Airways Cargo. Une rumeur persistante que Cargolux se refuse pour l'instant à commenter.

Grandes manœuvres dans l'archivage

L'EPT entre au capital de la start-up Learch

L'EPT, en prenant une participation dans Learch, se place sur le marché prometteur de l'e-archivage.

MARC FASSONE

Depuis l'annonce de la libéralisation du marché postal, l'Entreprise des postes et télécommunications joue la carte de la diversification de ses activités.

On a ainsi vu l'EPT prendre pied successivement dans les secteurs de la téléphonie mobile, de l'internet et des nouvelles technologies de l'information, ainsi que des infrastructures réseaux.

Avec comme objectif d'offrir des services à haute valeur ajoutée comme la continuité des activités (e-continuity), la sécurité des activités (e-security) ainsi que de la protection des données clients (e-hosting). L'EPT vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc: l'archivage électronique (ou e-archivage).

Une activité qui prolonge les services de dématérialisation de documents offerts par sa filiale Victor Buck Services, mais pas seulement.

Une activité dont on attend beaucoup dès lors que l'avant-projet de loi en cours de discussion sur l'archivage numérique, réformant l'actuelle loi en vigueur, qui date de 1986, concernant la dématérialisation des archives légales, sera voté.

Un texte qui, précisant les conditions à remplir pour qu'un document dématérialisé ait force probante devant les

tribunaux, devrait placer la juridiction «Luxembourg» en pointe.

POSITIONNEMENT

Learch, fondée en 2009, est la première entreprise à s'être explicitement positionnée sur les créneaux de la conservation à très long terme de documents électroniques et de l'archivage légal.

PSF depuis septembre 2010, la société dispose des agréments d'agent de communication à la clientèle et d'opérateur de systèmes secondaires et de réseaux de communication du secteur financier.

Et elle travaille activement à son accréditation par l'Inas (Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services) en tant que prestataire de services de dématérialisation et de conservation suivant les exigences de l'ISO 27001 (norme certifiante en matière de systèmes de gestion de la sécurité de l'information).

De quoi bénéficier d'un sérieux avantage compétitif dès lors que la loi sera votée.

En attendant, aux termes de l'accord passé, l'EPT a pris une participation minoritaire au capital de Learch – participation dont le montant est tenu secret –, «une participation minoritaire qui a vocation à devenir majoritaire dans un futur déterminé», précise Serge Raucg, administrateur délégué de Learch.

Cette prise de participation va permettre à Learch non seulement de se pérenniser mais aussi, surtout, de prouver au marché la validité de son modèle. Car, en plus des capi-



Pour Serge Raucg, administrateur délégué de Learch, attendre passivement l'entrée en vigueur de la loi sur la valeur légale de l'archivage électronique reviendrait à prendre trois ans de retard. L'accord lui permet de prouver au marché la validité du modèle de son entreprise

taux, l'EPT apporte un gros contrat, celui de l'archivage des virements papier de la poste, des virements dématérialisés par Victor Buck Services.

L'EPT entend également confier à Learch les activités d'archivage électronique légal dont aurait besoin le groupe à

l'avenir. Pour l'EPT, il s'agit, en se positionnant sur la chaîne de valeur de l'e-archivage, d'augmenter son offre de services et de s'ouvrir les portes d'un marché prometteur à l'échelle européenne.

«*Soucieuses de profiter de la fenêtre d'opportunité existant actuellement sur ce marché,*

les parties se sont rapprochées afin d'envisager diverses possibilités de coopération et de mettre en commun certains avantages dans le meilleur intérêt des sociétés, notamment en matières commerciale, technique et opérationnelle», ajoutent les deux partenaires.

La santé: des questions et des réponses

La CSL organise un colloque le 26 avril sur le «bien-être au travail»

Un colloque mais aussi de nouvelles brochures et un site internet interactif...

Si la Chambre des salariés planche sur la santé au travail, elle s'attache aussi à ce que l'information soit partagée avec les principaux concernés: les salariés.

FABRICE BARBIAN

«*Dans le cadre d'une enquête menée par TNS-Ilres, visant à connaître leur perception de la santé et du bien-être, les salariés disent ressentir des tensions d'ordre psychologiques et du stress (43% des*

903 résidents et 634 frontaliers sondés lors de l'enquête), deux sources de troubles musculo-squelettiques (23%). Face à cette situation, il est important que la réglementation évolue pour coller aux réalités du monde du travail et notamment aux maladies professionnelles. Mais il est également nécessaire, au-delà des constats, d'affiner notre connaissance de ces sujets et de réfléchir à l'élaboration de nouveaux outils, nous permettant d'assurer un suivi de la situation dans la durée», explique Jean-Claude Reding, le président de la Chambre des salariés.

Un nouveau cap sera franchi en la matière avec la tenue, le 26 avril prochain, d'un colloque intitulé «Bien-être au travail» organisé par la Chambre, dans le cadre de la Journée

mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

Différentes thématiques telles que la prévention du suicide au travail ou la dépression seront abordées. Un focus sera également fait sur un baromètre développé en Autriche qui vise à assurer un suivi de l'évolution de la santé au travail.

Une table ronde réunissant de nombreux experts sera également consacrée à la souffrance psychique au travail.

Différents échanges qui feront l'objet d'un compte rendu car, Jean-Claude Reding insiste également sur ce point, l'amélioration des conditions de travail au Grand-Duché passe aussi par une information toujours plus pertinente et le partage d'expériences.

Ce qui répond à une attente

des salariés envers les syndicats, puisqu'ils sont 89% (toujours selon l'étude évoquée ci-dessus) à considérer que les syndicats doivent attacher plus d'importance au bien-être au travail.

DEUX PUBLICATIONS

Le nouveau site de la CSL (www.cfsi.lu) a été imaginé dans cette optique de diffuser et d'échanger (via un forum) de l'information.

Cela se traduit également par deux nouvelles publications. La première, publiée dans la collection «Dialogue thématique», est consacrée aux risques pour la santé des travailleurs. Elle est rédigée par le médecin du travail Alain Carré, qui était intervenu lors de l'édition 2010 de la Journée mondiale sur la sécurité

et la santé au travail. La Chambre n'exclut d'ailleurs pas de réitérer l'expérience avec l'un ou l'autre des intervenants du 26 avril prochain. La seconde publication est un guide pratique destiné au délégué à la sécurité.

Riche d'une soixantaine de pages, il apporte des éclairages sur les missions d'un délégué et délivre des conseils pratiques pour les mettre en œuvre.

Il est rédigé en français, toutefois une traduction en allemand est annoncée.

Ces deux documents, comme l'enquête TNS-Ilres et le programme du colloque qui se déroulera au Centre de formation et de séminaires de Remich, sont disponibles en ligne via le site internet de la Chambre des salariés (www.csl.lu).